

MARDI LE 12 JUIN 2007

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE

du Conseil municipal tenue le 12 juin 2007 à 19h30

VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu; les conseillers-ères Rita Gagnon, Jocelyne Bossé, Nicole Somers et Jean-Guy Beaulieu.

AUSSI PRÉSENTES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Borris, secrétaire réceptionniste.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2007-75

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que l'**ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-76

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 8 mai 2007**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-77

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **factures du mois de mai 2007** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	170 845.84\$	
Salaires de mai 2007	34 091,66\$	
Compte eau et égout	<u>30 978,64\$</u>	
Total payé en mai 2007	235 916,14\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-78

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **procès-verbaux des réunions du Conseil des 8 mai 2007 et 29 mai 2007** soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 8 MAI 2007

RÉSOLUTION 2007-79

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **soumission la plus haute**, soit celle de M. Léopold Banville, au **coût de 438,00\$ en vue de l'achat d'un toit de belvédère**, soit acceptée telle que reçue. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-80

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **contrat de service numéro BVFF-03 entre FOREAU Consultants et la Ville de Saint-Quentin**, pour la période du **1^{er} juin 2007 au 31 décembre 2007**, concernant **la protection et l'assainissement du bassin du ruisseau Five Finger**, au coût de 9 800,00\$, soit accepté tel que présenté. VOTE UNANIME.

.../2

RÉSOLUTION 2007-81

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, d'accorder un sursis **au propriétaire de la résidence sise au 238, rue Martel** soit, **jusqu'au 30 juin 2007**, en vue de se conformer à l'article 5 de l'arrêté de construction. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-82

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, d'allouer une prolongation **au conseil d'administration du Centre Culturel** soit, **jusqu'au 15 avril 2008**, en vue **de modifier la rampe d'accès** afin de se conformer à l'article 5 de l'arrêté de construction et, d'offrir **le soutien de la Ville afin de régulariser cette situation**. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 29 MAI 2007**RÉSOLUTION 2007-83**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **nouveaux taux proposés de l'assurance groupe des employés** de la Ville de Saint-Quentin de la compagnie d'assurance Great-West, soit acceptée telle que soumis. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-84

En conformité avec l'article 66 de la Loi sur l'urbanisme, il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **avis écrit soit obtenu auprès du Comité d'urbanisme**, sur le **projet d'amendement à l'arrêté de zonage no 27-2002**, qui consiste au re-zonage d'une partie du **lot sis au 10, Place de l'Église**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-85

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **permis de colporteur soit émis**, le dimanche **1^{er} juillet 2007**, pour le compte du **service des Loisirs et Vie communautaire**, en vue de la **vente de divers produits maisons « marché de fermier »**, dans le cadre de la **Fête du Canada**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-86

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **permis de colporteur soit émis**, au coût de 10,00\$, du **30 mai au 31 octobre 2007**, pour le compte de **M. Yvon Pineault**, en vue de la **vente d'articles de cuir, casquettes et foulards**, aux 28-30, rue Canada et 210, rue Canada. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-87

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, de **retenir les services de Mmes Lina et Sophie Roy**, en vue d'effectuer **l'entretien des plates-bandes et bacs à fleurs** de la municipalité, pour une période de deux semaines et par la suite, quelques heures par semaine, au taux horaire pré-établi. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-88

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la Ville procède à **l'achat d'un camion de service Ford F-150 2005**, au coût de 19 293,00\$, incluant la taxe, l'immatriculation et la **location d'un deuxième camion** pour une période de trois mois, auprès de Richard Plourde Auto. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-89

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, d'accorder un **deuxième sursis au propriétaire de la résidence sise au 238, rue Martel soit, jusqu'au 15 juillet 2007**, en vue de se conformer à l'article 5 de l'arrêté de construction. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-90

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **contrat d'entretien ménager au Centre touristique de l'ancienne gare entre la Ville de Saint-Quentin et France Gauvin**, soit conclu pour deux années consécutives soit, **du 15 juillet 2007 au 14 juillet 2009**, moyennant la **rémunération mensuelle de 575,00\$**, et ce, selon les recommandations énumérées dans ladite entente. VOTE UNANIME.

TIRAGE DES BOURSES D'ÉTUDES

Mme Suzanne Coulombe énumère les noms des étudiant-e-s participant-e-s éligibles de l'école Polyvalente A.J.Savoie en vue d'un tirage au sort afin d'attribuer des bourses d'études de la Ville de Saint-Quentin. Cette année, quatre bourses d'études sont attribuées, soit deux bourses régulières et deux bourses «La Quentinoise» pour deux étudiants et deux étudiantes. Les membres du Conseil procèdent au tirage au sort afin de connaître les gagnants et les gagnantes de ces bourses d'études d'une valeur de 500,00\$ chacune. Les heureux récipiendaires sont : **Mademoiselle Cindy Chouinard** et **Monsieur Michaël Leblanc** pour les bourses d'études régulières et, **Mademoiselle Valérie Gagnon** et **Monsieur Jean-Michel Bossé** pour les bourses d'études «La Quentinoise». Les étudiant-e-s substitués sont, pour les bourses d'études régulières: Mesdemoiselles Samantha Bellavance et Mylène Banville et Messieurs Tommy Caron et Bruno Cayouette (premier-ère et deuxième, respectivement). Pour les bourses d'études «La Quentinoise», les substitués sont : Pierrick Caron et Pierre-Luc Ouellet (substitués de Valérie et de Jean-Michel, respectivement).

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h05.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire